

Grille de rémunération

Ne pas se laisser berner par un miroir aux alouettes !

Août 2025

Le 15 juillet dernier, le gouvernement a dévoilé les grandes lignes d'un projet de loi de financement d'une brutalité inédite.

Suppression de jours fériés, gel des salaires, réforme de l'assurance chômage, attaque contre les retraites, déremboursements médicaux, fragilisation des services publics... La liste est longue, violente et profondément injuste.

Face à ce véritable démantèlement de notre modèle social, l'ensemble des organisations syndicales se sont unies pour porter une riposte interprofessionnelle et intersyndicale dès la rentrée. C'est dans ce sens qu'elles se réuniront le 1^{er} septembre.

Salariés, retraités, jeunes, précaires : nous sommes tous concernés.

Force Ouvrière a écrit au Premier ministre et déposé un préavis de grève du 1^{er} septembre au 30 novembre 2025 pour tous les secteurs professionnels. Ce préavis dénonce ce plan d'austérité imposée, qui fait payer toujours les mêmes, alors que les grandes entreprises continuent de toucher 211 milliards d'aides publiques sans condition ni contrepartie.

Et la grille de rémunération dans tout ça ?

Les employeurs ont suspendu les négociations en avril dernier face au refus en bloc des organisations syndicales de leurs dernières propositions bien éloignées de vos revendications.

Retrouvez notre communication du 10 avril 2025



Certains tentent de relancer le dossier de la grille de rémunération de Branche alors qu'il n'y a aucune nouvelle proposition patronale et que la négociation n'est pas réouverte...

Nous nous interrogeons sur cette stratégie qui semble plutôt s'apparenter à une simple manœuvre électoraliste en vue des élections des CMCAS...

FO Énergie sera prête à rouvrir la négociation quand les employeurs seront prêts à y mettre les moyens, mais nous nous refusons à enfermer les salariés dans une réforme au rabais...

Nos revendications sont claires :

- Une indexation de l'augmentation du Salaire National de Base a minima sur le SMIC.
- Un minimum d'augmentation individuelle de 2,5 %
- Un salaire minimum de branche, au GF 1 NR 1 Échelon 1 équivalent à un SMIC € brut + 20 %
- Réactivation des échelons 1,2 & 3
- Création des échelons 13 & 14
- Une évolution salariale au titre de l'ancienneté entre l'échelon 1 & 14 a minima de 35 %
- Revalorisation de l'astreinte sur la base de l'échelon 4
- La mise en place d'un quatorzième mois statutaire
- Garantir a minima le doublement du salaire par rapport au salaire d'embauche tout au long de la carrière (en tenant compte de l'inflation)
- Réévaluation des niveaux d'embauche et des majorations résidentielles

À date aucune séance de négociation n'est programmée.

Pour FO Énergie la priorité dès septembre doit consister à préparer la mobilisation de manière interprofessionnelle pour :

- Refuser l'austérité imposée
- Défendre les salaires, les droits sociaux, et notre système solidaire,
- Construire le rapport de force nécessaire à des négociations utiles.

FO Énergie et Mines appelle l'ensemble de ses syndicats à organiser des assemblées générales et informer les salariés pour préparer la mobilisation contre les mesures budgétaires annoncées par le gouvernement.



Signez la pétition :

[Budget 2026](#)

[Les sacrifices pour le monde du travail, ça suffit !](#)